



Construisons un front populaire pour battre l'extrême-droite

Emmanuel Macron a décidé seul de dissoudre l'Assemblée nationale et assume ainsi de permettre l'accès du RN au pouvoir. C'est un coup terrible pour celles et ceux qui portent un projet de transformation de la société pour la justice sociale, la prise en compte des enjeux environnementaux et l'émancipation de toutes et tous.

Pour la CGT Éduc'action, le président et sa politique (ainsi que les gouvernements des 40 dernières années et leurs mesures anti-sociales) sont grandement responsables de cette montée de l'extrême droite : utilisation sans vergogne du 49-3, réforme des retraites imposée contre l'immense majorité de la population, reprise et mise en exergue des thèmes centraux de l'extrême droite notamment avec la loi immigration et son instrumentalisation/dévoiement de la laïcité...

En ce qui concerne l'École, la politique de Macron a non seulement prolongé la politique du mandat précédent avec le Pacte et la réforme de la voie pro, mais a aussi mis en œuvre des réformes portées ou soutenues par le programme du RN avec le « Choc des savoirs » (labellisation, tri au collège...), le SNU ou l'uniforme.

La CGT Éduc'action s'est toujours mobilisée contre l'extrême droite. Parce que les idées réactionnaires et xénophobes n'ont pas leur place dans notre société, parce que les travailleurs et les travailleuses, comme le reste de la population, n'ont rien à gagner à voter pour un parti qui allie racisme et idéologie ultralibérale. Son programme va également à l'encontre des droits des pauvres, des personnes issues de l'immigration, des femmes, des personnes LGBTQIA+ et de l'écologie.

La CGT Educ'Action 42 appelle ses syndiqué.es à participer aux mobilisations et toute initiative pour empêcher l'extrême droite d'arriver au gouvernement. Elle appelle ses adhérents et militants à s'engager avec nos couleurs de la CGT pour la victoire de notre camp.

Elle appelle à voter pour les candidat.es du Nouveau Front Populaire de notre département dont le programme comprend :

- L'abandon du choc des savoirs et préservation de la liberté pédagogique
- La réduction des effectifs par classe « pour faire mieux que la moyenne européenne à 19 élèves par classe »
- Un investissement dans l'éducation nationale à hauteur des besoins (réinvestissement dans les locaux scolaires, garantie d'un nombre élevé de personnels enseignant et non-enseignant)
- La création d'un service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, en formant et titularisant les AESH
- L'abandon du Service National Universel
- La revalorisation de la grille salariale des enseignantes et enseignant ainsi qu'une augmentation de 10 % du point d'indice des fonctionnaires
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 (et de la réforme chômage)
- La garantie d'accès aux services publics à toutes et à tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire par un plan d'investissement
- Un plan de formation des fonctionnaires à la laïcité, aux principes juridiques de la loi de 1905, à la pédagogie de la laïcité dans l'éducation nationale pour accompagner les professeurs

Il ne s'agit pas d'un blanc-seing. Après notre victoire, nous serons là, nous voulons tenir le stylo qui écrit la loi pour retrouver le chemin du progrès social, pour faire gagner nos revendications.

A Saint Étienne, le 25 juin 2024
Résolution adoptée à l'unanimité